

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

186647

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule: 559

Société: RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre:

Nom & Prénom: MIZAKRARI ALAÏ

Date de naissance: 1942

Adresse: HAY NOUAY ABDELKHA R 7 N 248

CASA 13 LAMCA

Tél. 0665405176 Total des frais engagés: ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin:

Dr. Hind Kharbouch Joundy  
Ophthalmologiste  
Angle Bd. 2 Mars Et Bd. Qods  
Residence Al Majd Imm. Y, N°1

Tél: 0522 52 10 61

Date de consultation: 12 DEC. 2023

Nom et prénom du malade: ZAKRARI ALAÏ Age: .....

Lien de parenté:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie:

affection oculaire

Affection longue durée ou chronique:  ALD  ALC Pathologie: .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à: ..... Le: 12.12.23

Signature de l'adhérent(e):



MUPRAS

**Déclaration de Maladie**

M22- 0024926

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12 DEC 2023	Cs + fo		2500 Dh 1500 DA	Dr. Hind Kharbouch Joudy Ophthalmologiste Angle Bd. 2 Mars Et Bd. Qods Residence Al Maid Imm. Y. N°1 Tél. 0522215966

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL AZHAR SIDI MOHAMED 133, Bd Tala Hayy Abdellah - Casablanca Tél : 0522215966	12/12/23	454.00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
BACHIR OPTIC Opticien Optométriste 00116583000080 Bachir Tariq 22814042	12.12.23	1	moutura			1500 f
		2	Jerces			9000 f

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		DATE DU DEVIS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Hind KHBARBOUCH

Spécialiste en Ophtalmologie

Chirurgie de la cataracte par phaco

Chirurgie réfractive - Angiographie - Laser

Strabisme - Glaucome - Lentilles de contact

Cabinet  
**Ophthalmologie**

د. هند خربوش

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

جراحة الملاحة بالأمواج فوق الموج

معالجة قصر النظر بالليزر

تصوير أوعية الشبكة واللaser

الحول - الضغط - العدسات اللاصقة

## Ordonnance

Casablanca le 12 décembre 2023

Mr ZAKRARI ALAMI

GANFORT

S.V

1 GOUTTE PAR JOUR LE SOIR A 21 H, dans l'  
3 Mois

454.00

L. Hind Kharbouch Jouny  
Ophtalmologue  
Angle Bd. 2 Mars Et Bd. Qods  
résidence Al Majd Imm. Y,N°1

PHARMACIE AL AZHAR  
DIOURI MOHAMED  
133, Bd Taza Hey My Abdellah - Casa  
TEL : 05 22 21 59 66

زاوية شارع 2 مارس وشارع القدس، إقامة المجد، عماره I ، الرقم 1 ، عين الشق - الدار البيضاء  
Angle Bd. 2 Mars & Bd Al Qods, Resdience Al Majd Imm I - N°1, Ain Chock - Casablanca  
INPE : 091165993 - Tél / Fax : 0522 52 10 61 - E-mail : dr\_kharbouch@hotmail.com

Dr Hind KHARBOUCH

Spécialiste en Ophtalmologie

Chirurgie de la cataracte par phaco

Chirurgie réfractive - Angiographie - Laser

Strabisme - Glaucome - Lentilles de contact



د. هند خربوش

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

جراحة المقلة بالأمواج فوق الصوتية

معالجة قصر النظر بالليزر

تصوير أوعية الشبكة واللازر

الحول - الضغط - العدسات اللاصقة

## Ordonnance

Casablanca le 12 décembre 2023

Mr ZAKRARI ALAMI

Monture + verres correcteurs progressifs  
Organiques, Antireflets

VL : OD = - 0.50 (- 1.50 à 109°)

OG = - 0.50 (- 0.50 à 135°)

VP : ODG = Add : + 2.25

BEN BACHIR OPTIC  
Opticien Optométriste  
ICE 00164 283000080  
Bd. Taza Inaya Casablanca  
A7, Bd. Tel: 05 22 87 40 44

Hind Kharbouch Joudy  
Angle Bd. 2 Mars & Bd. Qods  
Residence Al Majd Imm. Y N°1

زاوية شارع 2 مارس وشارع القدس، إقامة المجد، عماره ١ ، الرقم ١ ، عين الشق - الدار البيضاء  
Angle Bd. 2 Mars & Bd Al Qods, Resdience Al Majd Imm I - N°1, Ain Chock - Casablanca  
INPE : 091165993 - Tél / Fax : 0522 52 10 61 - E-mail : dr\_kharbouch@hotmail.com

BEN BACHIR

**OPTIC**

Opticien Optométriste  
ICE: 001643583000080

47, Bd. Taza Inara II Casablanca  
Tél.: 05 22 87 40 44

M<sup>r</sup> Zakari  
Alami

le 12.12.23

**FACTURE N° 46**

Quantité	Désignation	Prix Unitaire	Montant
1	moulure	1500	
2	Verres progressifs ergonomiques anti-reflets photochromiques	8000	
		T 9500	
	FC 243051		
	Patent 34091686		
	ICE 001643583000080		

~~BEN BACHIR~~  
~~OPTIC~~  
~~Opticien Optométriste~~  
~~ICE: 001643583000080~~  
~~47, Bd. Taza Inara II Casablanca~~  
~~Tél.: 05 22 87 40 44~~